

**INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR** Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs à propos du Fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Barings Emerging Markets Debt Blended Total Return Fund (le « Compartiment ») un compartiment de Barings Umbrella Fund plc (le « Fonds à compartiments multiples ») Class A USD Accumulating Shares - N° ISIN IE00BSD9CV46 (la « Catégorie d'Actions »)

Baring International Fund Managers (Ireland) Limited est le gestionnaire du Fonds (le « Gestionnaire »).

### OBJECTIF ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

**Objectif :** Générer un rendement total maximum, tout en préservant le capital, via un revenu élevé et, le cas échéant, une augmentation de la valeur du capital.

**Politique d'investissement :** Le Fonds investit au moins 80 % de son actif net dans un portefeuille diversifié d'instruments obligataires présentant des liens économiques avec des entreprises des marchés émergents du monde entier ou émis par ces entreprises. On entend par « marchés émergents » les régions du monde dont les économies sont encore en développement. Les instruments obligataires dans lesquels le Fonds investit peuvent inclure des obligations et billets d'entreprises, des émissions souveraines, des obligations garanties, des effets de commerce et autres titres obligataires. Le Fonds peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans des titres convertibles.

Le Fonds est également autorisé à investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des titres de participation à des emprunts sans effet de levier, d'autres Fonds, des espèces et quasi-espèces ainsi que des instruments du marché monétaire. Le Fonds peut utiliser des espèces et des produits dérivés pour exposer la totalité du portefeuille au change dans différentes devises.

Le Fonds peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'investissement et de couverture. Le rendement d'un instrument dérivé est lié aux mouvements de l'instrument sous-jacent, par exemple des devises ou des taux d'intérêt, auquel fait référence l'instrument dérivé. La devise de référence du Fonds est l'USD.

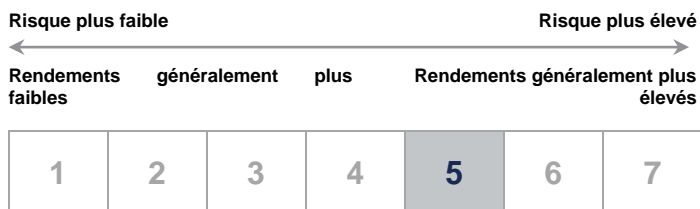
**Politique de distribution :** Les revenus sont ajoutés à la valeur du Compartiment.

**Fréquence d'échange :** Quotidiens. Les investisseurs peuvent acheter et vendre des actions sur demande chaque Jour ouvré (au sens défini dans le Prospectus).

**Indice de référence :** Le Fonds est géré activement sans référence à un indice ou à objectif de rendement. En conséquence, le gestionnaire d'investissement n'est soumis à aucune contrainte d'indice ou d'objectif de rendement dans la sélection de ses investissements.

**Veillez consulter le Prospectus et le Supplément pour des informations plus détaillées.**

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



La catégorie de risque se fonde sur les variations de la valeur des données simulées du Fonds, et constitue un indicateur de risque absolu.

- Les données historiques et simulées peuvent ne pas constituer un indicateur fiable pour l'avenir.

- La catégorie de risque associée au Fonds n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.

- La catégorie de risque la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

- Le Fonds est placé dans la catégorie 5 aux fins de ce tableau en raison de la nature de ses investissements

- La valeur des investissements et les revenus qu'ils produisent peuvent évoluer à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas le montant qu'ils ont investi.

**Les risques suivants peuvent ne pas être reflétés dans l'indicateur de risque et de rendement :**

- Dans des circonstances exceptionnelles sur le marché, il est possible que le nombre d'acheteurs et de vendeurs soit insuffisant pour permettre au Fonds de vendre ou d'acheter facilement des investissements, ce qui pourrait limiter la capacité du Fonds à satisfaire les demandes de rachat des investisseurs.

- L'impossibilité pour une organisation au travers de laquelle nous achetons un actif (par ex. une banque) de respecter ses obligations peut engendrer une perte.

- La garde des actifs entraîne un risque de perte en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de non-respect de son obligation de précaution

- Les instruments dérivés peuvent générer un profit ou une perte, et il n'existe aucune garantie qu'un contrat sur dérivé financier donne le résultat escompté. Le recours aux instruments dérivés peut avoir pour effet d'augmenter les hausses ou baisses de valeur du Compartiment et pourrait amener le Compartiment à subir des pertes nettement supérieures au coût du dérivé concerné étant donné qu'une fluctuation relativement mineure peut avoir un impact plus important sur les dérivés que sur les actifs sous-jacents.

- Les évolutions des taux de change entre la devise du Compartiment et les devises dans lesquelles les actifs du Compartiment sont valorisés peuvent avoir pour effet d'augmenter ou de diminuer la valeur du Compartiment et de tous revenus produits.

- Les titres de créance sont exposés au risque que l'émetteur n'honore pas ses obligations de paiement (c'est-à-dire qu'il soit en défaut). Des titres de créance de note faible (à haut rendement) ou non notés équivalents, du type dans lequel le Fonds investira, offrent généralement un rendement supérieur à celui de titres de créance mieux notés, mais ils sont également exposés à des risques de défaut de l'émetteur plus importants.

- Les risques d'investissement sur les marchés émergents sont supérieurs à ceux sur les marchés développés en raison de problèmes politiques, économiques ou structurels et le Fonds peut être tenu d'établir des arrangements de garde spécifiques sur certains marchés avant d'investir.

- Pour une description de l'ensemble des risques, veuillez-vous référer au Prospectus du Fonds (section "Considérations relatives au risque" et dans le Supplément du Fonds).

## FRAIS POUR LE COMPARTIMENT

Les frais que vous payez correspondent aux coûts de fonctionnement du Compartiment, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

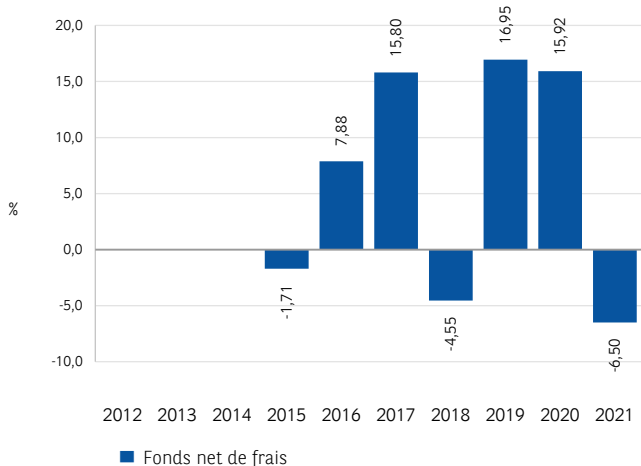
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement :	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés sur le Fonds sur une année	
Frais courants	0,34%
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances	
Commissions de performance	Aucun

Les frais d'entrée et de sortie présentés sont des montants maximums. Il est possible que vous payiez moins : votre conseiller financier vous le précisera. Le montant des frais courants est fondé sur les frais de l'exercice clos le 31/12/2021. Ces chiffres peuvent varier d'une année à l'autre. Ils excluent les coûts des opérations du Fonds.

Le Fonds engage des coûts d'opération qui sont payés à partir de l'actif du Fonds.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez vous reporter aux sections concernées du Prospectus.

## PERFORMANCES PASSÉES



- Les performances passées ne préjugent pas de la performance future.
- La performance indiquée est basée sur la valeur nette d'inventaire après déduction de tous les frais courants et des coûts de transaction du portefeuille, les revenus distribuables étant réinvestis.
- Le Fonds a été lancé en 2014. La Catégorie d'actions a été lancée en 2014. Le graphique indique la performance passée de la Catégorie d'actions pour toutes les années civiles complètes disponibles depuis le lancement de la Catégorie d'actions.
- Le calcul de la performance passée ne tient pas compte des frais d'entrée et de sortie mais tient compte de tous les frais courants.
- Le Fonds n'est pas conçu pour reproduire l'Indice de référence.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** State Street Custodial Services (Ireland) Limited.

**Autres informations :** Le Fonds est un compartiment de Barings Umbrella Fund plc, une société d'investissement à capital variable avec ségrégation des passifs entre les Compartiments. Les investisseurs peuvent échanger leurs actions du Fonds contre des actions d'autres Compartiments de la Société. Veuillez vous référer au Prospectus pour des informations détaillées. Des informations complémentaires relatives aux Fonds (dont le Prospectus et le Supplément en vigueur et les états financiers les plus récents) sont disponibles auprès de State Street Fund Services (Ireland) Limited.

**Informations pratiques :** Le cours du Fonds est calculé chaque jour de négociation et est disponible en ligne à l'adresse [www.baring.com](http://www.baring.com) et/ou [www.euronext.com/en/markets/dublin](http://www.euronext.com/en/markets/dublin). Vous pouvez obtenir des informations sur les modalités d'achat, de vente et d'échange de parts en contactant Barings (voir les coordonnées plus haut).

**Rémunération :** Une description détaillée de la politique de rémunération du Gestionnaire applicable au Fonds est disponible à l'adresse [www.baring.com](http://www.baring.com). Cette description inclut des informations relatives au comité de rémunération (en cas de création d'un tel comité) et une présentation du mode de calcul des rémunérations. Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement une copie de cette politique auprès de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited.

**Législation fiscale :** Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds. Il est recommandé aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers fiscaux avant d'investir dans le Fonds.

**Déclaration de responsabilité :** La responsabilité de Baring International Fund Managers (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du Prospectus et du Supplément du Fonds.